

- En permanence à votre écoute, nous vous accompagnons dans la gestion de votre CSE et vous assistons dans l'élaboration et la présentation des comptes annuels.
- L'utilisation de notre solution I-Suite Expert, sur notre plateforme, vous permet :
  - → un lien permanent avec votre expert-comptable
  - → la sécurisation de vos données
  - → le classement et l'archivage de vos documents électroniques (GED)
  - → un accès à vos informations financières via la GED
- Des réponses adaptées à la taille de votre CSE :
  - → quelles sont les obligations comptables de votre comité social et économique ?
  - → quelles sont les dépenses prises en charge par le budget des AEP* ?
  - → quels sont les plafonds URSSAF pour les activités sociales et culturelles ?

*Activités économiques et professionnelles appelées aussi budget de fonctionnement

**NOS ENGAGEMENTS**

- → **Rigueur**
- → **Écoute**
- → **Proximité**
- → **Disponibilité**
- → **Déontologie**
- → **Pédagogie**

**NOUS METTONS NOTRE EXPERTISE À VOTRE SERVICE POUR**

- → **Répondre** à vos questions avant toute prise de décision
- → **Mettre en place** un processus budgétaire opérationnel et sécurisé
- → **Mettre en place** un contrôle interne qui permettra d'assurer une sécurité financière de bon niveau
- → Vous **assister** dans la mise en place ou l'amendement du règlement intérieur

**N'hésitez pas à contacter un de nos experts au 01 40 22 93 63**

## NOTRE MÉTHODOLOGIE

Nos missions de présentation des comptes du CSE sont réalisées selon les normes d'exercice professionnel de l'Ordre des experts-comptables.
Nous adoptons une démarche pédagogique visant à rendre les membres du CSE aussi autonomes qu'ils le souhaitent dans le pilotage de leur organisation : l'utilisation facultative de notre solution I-Suite Expert s'inscrit dans cette démarche collaborative.
Nous établissons des états financiers parlants et lisibles pour l'ensemble des membres du CSE et des salariés.